

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANCY - 5402 - Actes des sociétés (A) - Dépôt
le 06/08/2024 - 5184 - 2020 B 00748 - 887 580 728 - AB SERVICES



AGS

EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

SASU AB SERVICES

4 Rue du Champy
Zone industrielle du Champy
54210 SINT NICOLAS DE PORT

887 580 728 RCS NANCY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS SUR LA VALEUR DES APPORTS

Monsieur l'associé unique de la SASU AB SERVICES,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la décision de l'associé unique de la SASU AB SERVICES en date du 11/04/2024 concernant l'opération d'apport en nature de parts sociales de la SAS METHAVAIR, SAS ALSACE BOSSUE COMPOST, SAS ABCDE détenues par la SARL P.M. Participations au profit de la SASU AB SERVICES, nous avons établi le présent rapport sur la rémunération des apports prévu par l'article L. 225-8 du Code de commerce.

L'actif net apporté a été arrêté dans le projet de contrat d'apport de droits sociaux par le représentant de la SASU AB SERVICES, SARL P.M. PARTICIPATIONS, elle-même représentée par Monsieur Patrick MARCHAND. Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée. A cet effet, nous avons effectué les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes applicables à cette mission afin d'apprécier la valeur des apports, de s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et de vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur nominale des actions à émettre par la société bénéficiaire des apports. Notre mission prend fin avec le dépôt du rapport. Il ne nous appartient pas de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.



1. Présentation de l'opération

1-1- Contexte de l'opération

La SARL P.M. Participations souhaite apporter des parts sociales qu'il détient dans la SAS METHAVAIR, SAS ALSACE BOSSUE COMPOST, et la SAS ABCDE au profit de la SASU AB SERVICES par voie d'apport en nature de droits sociaux en rémunération de parts sociales nouvellement créées au sein de la SASU AB SERVICES.

1-2-Présentation des parties et intérêts en présence :

CONCERNANT LA SASU AB SERVICES

La SASU AB SERVICES (immatriculée au RCS de Nancy sous le numéro 887 580 728). Elle aura pour objet principal (holding) la gestion de ses participations ainsi que la prise de participation dans tous types de structures.

Son capital est de 5 000 €, divisé en 1 000 actions de 5 € chacune, initialement réparties comme suit :

SARL P.M Participations (représentée par Monsieur Patrick Marchand), associé unique et Président : 1 000 actions – 100 %,

La SASU AB SERVICES clôture ses comptes le 31 décembre.

Il est à noter que concomitamment à cette opération, la SASU AB SERVICES procède à la division de la valeur nominale des actions et à la multiplication de son nombre.

La division par 5 du nominal des actions actuellement de 5 € de nominal chacune.

De ce fait, le capital sera toujours fixé à 5 000 euros divisé en 5 000 actions de 1 € chacune.

CONCERNANT LA SAS METHAVAIR

La SAS METHAVAIR (immatriculée au RCS d'Epinal sous le numéro 822 617 155) au capital social est de 100 000 € dont le siège social de la société se trouve au : 951, rue Reguenel – 88800 MANDRES SUR VAIR.

Au

1-3-Description de l'opération

La SARL P.M. Participations souhaite apporter des actions qu'elle détient dans la SAS METHAVAIR au profit de la SASU AB SERVICES par voie d'apport en nature de droits sociaux en rémunération de parts sociales nouvellement créées dans la SASU AB SERVICES.

1-4- Présentation des apports

L'apport réalisé par la SARL P.M. Participations est défini et évalué de la manière suivante :

Désignation de l'actif apporté :

- Parts sociales de la SAS METHAVAIR :	287 640 €
(39 950 actions entièrement libérées – valeur unitaire : 7.20 €)	
Soit un total Actif de :	287 640 €

Prise en charge du passif :

- Néant :	0.00 €
Soit un total Passif de :	0.00 €

ACTIF NET APPORTE

Montant de l'actif apporté	287 640 €
Montant du passif pris en charge	0.00 €

ACTIF NET APPORTE : 287 640 €

1-5-Rémunération des Apports :

En rémunération de l'apport en nature de droits sociaux (39 950 actions de la SAS METHAVAIR d'une valeur unitaire de 7.2 €), des actions de la SAS AB SERVICES seront créées. L'apporteur recevra 7 282 actions de la SAS AB SERVICES, d'une valeur de 1 €

AK

chacune, émises au prix unitaire de 39.50 €, soit avec une prime d'apport de 38.50 €, attribuées en totalité à la société P.M Participations.

Ainsi, le capital social sera fixé à 12 282 € divisé en 12 282 actions de 1 euros chacune, numérotées de 1 à 12 282 correspondant à des apports en numéraire à concurrence de 5 000 actions numérotées de 1 à 5 000, et à des apports en nature à concurrence de 7 282 actions numérotées de 5 001 à 12 282, attribuées en totalité à SARL P.M. Participations, associé unique.

CONCERNANT LA SAS ALSACE BOSSUE COMPOST

La SAS ALSACE BOSSUE COMPOST (immatriculée au RCS de Saverne sous le numéro 524 416 708) au capital social est de 55 000 € dont le siège social de la société se trouve au : Moderfeld RD 935 – 67290 ZITTERSHEIM.

1-3-Description de l'opération

La SARL P.M. Participations souhaite apporter des actions qu'elle détient dans la SAS ALSACE BOSSUE COMPOST au profit de la SASU AB SERVICES par voie d'apport en nature de droits sociaux en rémunération de parts sociales nouvellement créées dans la SASU AB SERVICES.

1-4- Présentation des apports

L'apport réalisé par la SARL P.M. Participations est défini et évalué de la manière suivante :

Désignation de l'actif apporté :

- | | |
|--|------------------|
| - Parts sociales de la SAS ALSACE BOSSUE COMPOST : | 162 250 € |
| <u>(2 750 actions entièrement libérées – valeur unitaire : 59 €)</u> | |
| Soit un total Actif de : | 162 250 € |



Prise en charge du passif :

- Néant :	0.00 €
Soit un total Passif de :	0.00 €

ACTIF NET APORTE

Montant de l'actif apporté	162 250 €
Montant du passif pris en charge	0.00 €

ACTIF NET APORTE : 162 250 €

1-5-Rémunération des Apports :

En rémunération de l'apport en nature de droits sociaux (2 750 actions de la SAS ALSACE BOSSUE COMPOST d'une valeur unitaire de 59 €), des actions de la SAS AB SERVICES seront créées. L'apporteur recevra 4 107 actions de la SAS AB SERVICES, d'une valeur de 1 € chacune, émises au prix unitaire de 39.50 €, soit avec une prime d'apport de 38.50 €, attribuées en totalité à la société P.M Participations.

Ainsi, le capital social sera fixé à 16 389 € divisé en 16 389 actions de 1 euros chacune, numérotées de 1 à 16 389 correspondants à des apports en numéraire à concurrence de 5 000 actions numérotées de 1 à 5 000, et à des apports en nature à concurrence de 11 389 actions numérotées de 5 001 à 16 389, attribuées en totalité à SARL P.M. Participations, associé unique.



CONCERNANT LA SAS ABCDE

La SAS ABCDE (immatriculée au RCS de Nancy sous le numéro 348 811 076) au capital social est de 300 150 € dont le siège social de la société se trouve au : 4 rue du Champy, zone industrielle du Champy – 54210 SAINT NICOLAS DE PORT.

1-3-Description de l'opération

La SARL P.M. Participations souhaite apporter des actions qu'elle détient dans la SAS ABCDE au profit de la SASU AB SERVICES par voie d'apport en nature de droits sociaux en rémunération de parts sociales nouvellement créées dans la SASU AB SERVICES.

1-4- Présentation des apports

L'apport réalisé par la SARL P.M. Participations est défini et évalué de la manière suivante :

Désignation de l'actif apporté :

- Parts sociales de la SAS ABCDE :	4 800 675 €
(1 725 actions entièrement libérées – valeur unitaire : 2 783 €)	
Soit un total Actif de :	4 800 675 €

Prise en charge du passif :

- Néant :	0.00 €
Soit un total Passif de :	0.00 €

ACTIF NET APPORTE

Montant de l'actif apporté	4 800 675 €
Montant du passif pris en charge	0.00 €

ACTIF NET APPORTE : 4 800 675 €

1-5-Rémunération des Apports :

En rémunération de l'apport en nature de droits sociaux (1 725 actions de la SAS ABCDE d'une valeur unitaire de 2 783 €), des actions de la SAS AB SERVICES seront créées. L'apporteur recevra 121 536 actions de la SAS AB SERVICES, d'une valeur de 1 € chacune, émises au prix unitaire de 39.50 €, soit avec une prime d'apport de 38.50 €, attribuées en totalité à la société P.M Participations.

Ainsi, le capital social sera fixé à 137 925 € divisé en 137 925 actions de 1 euros chacune, numérotées de 1 à 137 925 correspondants à des apports en numéraire à concurrence de 5 000 actions numérotées de 1 à 5 000, et à des apports en nature à concurrence de 132 925 actions numérotées de 5 001 à 137 925, attribuées en totalité à SARL P.M. Participations, associé unique.

2- Diligences et Appréciations de la valeur des apports**2-1- Diligences mises en œuvre par le commissaire aux apports**

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes afin d'analyser et d'apprécier la valeur des actifs et passifs composant l'apport en nature de droits sociaux de la SAS METHAVAIR, SAS ALSACE BOSSUE COMPOST, et de la SAS ABCDE détenus par la SARL P.M. Participations au profit de la SASU AB SERVICES. Nos contrôles ont porté sur l'examen des éléments comptables qui nous ont été fournis.

2-2- Réalité des apports

Nous nous sommes, en particulier, intéressés :

- A la réalité et à la valorisation des actifs
- A l'exhaustivité et à la valorisation des passifs



Pour fonder notre opinion, nous disposons des éléments suivants :

- Les comptes annuels des exercices clos le 31 décembre 2022, le 31 décembre 2023, ayant servi de base à l'évaluation des actions des sociétés pour lesquelles les actions sont apportées.
- Le projet de contrat d'apport en nature de droits sociaux,
- Les statuts de la SAS AB SERVICES,
- Le projet de procès-verbal des décisions de l'associé unique et des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire
- Les statuts et le Kbis, à jour de la SAS AB SERVICES,

2-3- Valeur individuelle des apports

Désignation de l'actif apporté :

- Parts sociales de la SAS METHAVAIR : 287 640 €
(39 950 actions entièrement libérées – valeur unitaire : 7.20 €)
- Soit un total Actif de : **287 640 €**

Prise en charge du passif :

- Néant : 0.00 €
- Soit un total Passif de : **0.00 €**

Désignation de l'actif apporté :

- Parts sociales de la SAS ALSACE BOSSUE COMPOST : 162 250 €
(2 750 actions entièrement libérées – valeur unitaire : 59 €)
- Soit un total Actif de : **162 250 €**

Prise en charge du passif :

- Néant : 0.00 €
- Soit un total Passif de : **0.00 €**



Désignation de l'actif apporté :

- Parts sociales de la SAS ABCDE : 4 800 675 €
(1 725 actions entièrement libérées – valeur unitaire : 2 783 €)
Soit un total Actif de : **4 800 675 €**

Prise en charge du passif :

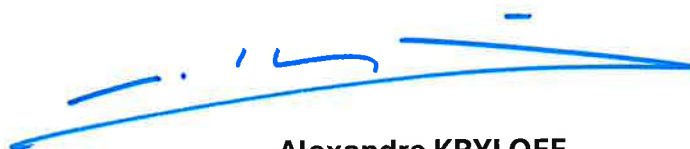
- Néant : 0.00 €
Soit un total Passif de : **0.00 €**

3- Conclusion

En conclusion de nos travaux, et à la date du présent rapport, nous sommes d'avis que la valeur des apports retenus pour les sociétés suivantes SAS METHAVAIR, SAS ALSACE BOSSUE COMPOST, SAS ABCDE s'élevant à 5 250 537 € n'est pas surévaluée et, en conséquence que l'actif net apporté est au moins égal au montant du capital de la société bénéficiaire des apports.

Fait à Saint-Dié-des-Vosges, le 29 juillet 2024.

AGS Experts-Comptables
Commissaire aux Apports



Alexandre KRYLOFF
Commissaire aux Apports